

tée ; excusez-moi pour aujourd'hui ; je suis incapable, absolument incapable de m'occuper d'affaires.

— Je puis concevoir qu'en effet vous ne vous sentiez pas bien disposé à faire des affaires, après les afflictions dont vous avez été frappé coup sur coup depuis quelques jours.

— Hélas ! M. le juge, la vie est pleine d'amertume, ce sont des épreuves que Dieu envoie pour éprouver ses serviteurs, et je crains de n'être pas assez fort pour les supporter.

— Si vous ne pouvez venir à quatre heures à la Cour, venez du moins chez moi, ce soir, prendre le thé. Ce que j'ai à vous dire est important, bien important pour vous, puisque j'ai découvert les parents de votre pupille.

— De mon pupille ! et la figure du docteur exprima une surprise si grande et si bien jouée, en même temps que ses yeux exprimaient pour le juge une si profonde reconnaissance que le juge se sentit plus que payé des peines qu'il s'était données pour faire plaisir au docteur.

— Je suis trop heureux d'avoir fait cette découverte. Vous viendrez ce soir, n'est-ce pas ? je compte sur vous ; docteur à sept heures.

— Huit heures et demie, vous conviendrait-il ? j'ai un malade à voir à huit heures précises.

— Eh bien ! à huit heures et demie, ça fera l'affaire. Quoique la conversation, entre le juge et le docteur, eût été tenue à voix basse, un nègre l'avait toute entendue, et il s'était tenu devant d'avoir été remarqué par le docteur, à ce qu'il crut ; mais il s'était trompé !

Le docteur Rivard suivit de l'œil le nègre, qui s'éloignait à grands pas, en se mêlant parmi la foule. Un léger froncement de sourcil contracta les plis de son front ; c'était un signe qu'il était fortement vexé, mais il rendit aussitôt à sa physionomie son expression de profonde tristesse, tellement que le juge ne s'aperçut de rien.

— Adieu, docteur, continua le juge. À huit heures et demie !

— Je n'y manquerai pas.

CHAPITRE XVIII.

Le devoir l'emporte sur les objections !

Aussitôt que le juge de la Cour des Preuves eut laissé le docteur Rivard, celui-ci chercha Trim des yeux, décidé à le suivre et à avoir une explication avec lui. Le docteur connaissait parfaitement Trim et sa sagacité ; il craignait qu'il n'eût découvert quelque chose, qui aurait pu peut-être lui causer de l'embarras par la suite. Mais Trim était disparu, et le docteur s'en retourna chez lui fortement inquiet à l'endroit du nègre, quoique d'ailleurs tout sembla lui sourire. Le reste de la journée il ne put chasser de son esprit l'impression, que la vue et la présence de Trim lui avaient faite.

— Oh ! oh ! maître Trim, se disait-il à lui-même en marchant seul à grands pas dans son étude, tu veux te mêler des affaires qui ne te regardent pas ; prends garde que je ne te rrouves encore sur mon chemin ; tu t'en repentiras ! voudrais-tu épier mes actions, par hasard ? nous verrons.

À huit heures le docteur se rendit au pied de la rue Bienville, on l'attendait Pluchon.

— Eh ! bien, M. Pluchon, quelle nouvelle ?

— Rien, aujourd'hui, rien.

— Tu n'es pas allé à l'habitation des champs pour savoir des nouvelles du capitaine ? et du serpent à sonnettes ?

— Non, je n'y suis pas allé, j'ai eu bien d'autres choses à faire ; mais je me propose d'y aller demain matin, de bonne heure.

— C'est bon. S'il y a quelque chose d'important, tu viendras me le dire chez moi ; si au contraire tout a été comme il faut, tu me conteras ça ici demain soir.

— Convenu.

— J'ai besoin de savoir une chose, M. Pluchon ; il faut que vous l'appreniez de la mère Coco, voici : c'est de savoir quel est l'enfant qu'elle a conduit à l'hospice des aliénés, sous le nom de Jérôme, il y a à peu près une dizaine d'années ; quel est le nom des parents de l'enfant, s'ils vivent encore, où ils sont, et comment l'enfant lui a été remis et par qui. Je tiens à savoir tout cela, c'est important.

— J'en parlerai à la mère Coco ; est-ce pour l'orphelin dont vous vous êtes fait nommer tuteur ?

— Ça ne vous fait rien, M. Pluchon, faites ce que je vous dis et voilà tout ; ne parlez pas de moi à la mère Coco. Quand vous aurez obtenu d'elle ce que je désire apprendre à l'égard de l'enfant, vous lui direz que, si quelqu'un, n'importe qui, la questionne sur le même sujet, elle ait à répondre "qu'elle ne s'en rappelle pas du tout, si ce n'est que ceux qui lui remettent l'enfant, pour le conduire à l'hospice, lui diront : que son père était immensément riche."

— Oui, docteur.

— À propos, je vais avoir besoin de vous dès ce soir.

— Comment ça ?

— Je m'en vais de ce pas chez monsieur le Juge de la Cour des Preuves, vous savez où il demeure ?

— Parfaitement.

— Je crains qu'il n'y ait quelqu'un qui épie ou fasse épier mes pas ; ce n'est peut-être qu'une fausse crainte, mais enfin je le crains ; je voudrais que vers dix heures vous veniez faire un tour auprès de la maison de monsieur le Juge, et si vous voyez Trim, le nègre de Pierre de St. Luc, je veux que vous l'empoigniez.

— Trim !

— Oui Trim.

— Mais on ne l'empoigne pas comme ça !

— Prenez deux ou trois hommes avec vous, quatre, six même s'il le faut ; et si, au moment où je sortirai de chez monsieur le Juge, il me suit, sautez-lui dessus, baillonnez-le et conduisez-le chez vous ; je ne voudrais pas qu'il soupçonnât que je me suis mêlé de cette affaire.

— Je ne pourrai pas le conduire chez-moi.

— Et pourquoi ?

— Parceque, d'abord, je n'ai pas de place convenable pour le mettre en sûreté ; en second lieu, parceque je n'ai personne pour le garder, et que je ne puis rester à la maison toute la journée. Mais laissez faire, je sais où le mettre.

— Et où le mettrez-vous ?

— À l'habitation des champs.

— Oh ! non ; oh ! non, pas là. Je ne voudrais pas pour tout au monde qu'il vit son maître !